

LES SITES GROUPAMA-PATRIMOINE.COM - GROUPAMAPATRIMOINE.COM - GROUPAMA-ASSET- MANAGEMENT.COM - GROUPAMA-ASSETMANAGEMENT.COM - PATRIMOINE-GROUPAMA.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ces noms de domaine ont été enregistrés en 2022 et 2023. Ils sont inscrits sur la liste noire de l'AMF pour 5 d'entre-eux depuis le 13/01/2023. Nous en avons identifié un sixième ! Il est usurpé le nom d'une importante compagnie d'assurance. Il est proposé d'investir dans des livrets bien évidemment sécurisés avec un rendement exceptionnel et récupérable. Cela n'existe pas. Outre cette arnaque, nous avons identifié

plus de 110 banques européennes dont on a usurpé le nom qui proposent aussi ces livrets !

Il nous paraît utile de vous communiquer déjà des conseils avant d'investir. Découvrez nos informations avec le lien ci-après :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Les sites internet

Le site [patrimoinegroupama.com](https://www.patrimoinegroupama.com)

Il a été créé le 12/01/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/patrimoinegroupama.com>

Le site patrimoine-groupama.com

Il a été créé le 10/01/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/patrimoine-groupama.com>

Le site groupama-assetmanagement.com

Il a été créé le 06/01/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/groupama-assetmanagement.com>

Le site groupama-asset-management.com

Il a été créé le 20/12/202. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/groupama-asset-management.com>

Le site groupamapatrimoine.com

Il a été créé le 07/01/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/groupamapatrimoine.com>

Le site groupama-patrimoine.com

Il a été créé le 07/01/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/groupama-patrimoine.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Malgré cette opacité qui doit vous faire fuir, nous avons pu recueillir des informations que vous retrouverez ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent ;

Le numéro 01 79 75 22 50

Il s'inscrit dans une série intéressante :

reim-primonial.com	01 79 75 11 13
serviceclient-youngunit-credit.com	01 79 75 17 51
meilleurtaux	01 79 75 22 11

patrimoine-groupama.com

01 79 75 22 50

Les faux noms

Les sites utilisent :

- Mme Caroline BOUCHARD
- Mme Sophie ROY

Les produits

Nous publions un mail envoyé à un potentiel client :

[Le-mail-du-site-patrimoine-groupama.pdf](#)

Nous publions ci-dessous la plaquette de présentation et le bulletin de souscription. Il est identique aux contrats utilisés pour les arnaques aux parkings des années 2019 et 2020.

[La-présentation-de-la-societe-par-le-site-patrimoine-groupama.pdf](#)

[Le-bulletin-de-souscription-du-site-patrimoine-groupama.pdf](#)

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom de la compagnie d'assurance GROUPAMA. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

Les sites suivants sont inscrits sur la liste noire de l'AMF depuis le 13/01/2023

www.groupamapatrimoine.com

www.groupama-patrimoine.com

www.groupama-asset-management.com

www.groupama-assetmanagement.com

www.patrimoine-groupama.com

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous

dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

